

Procès-verbal du Conseil d'UFR des Sciences de Santé

Mardi 16 décembre 2025

Présents : Victorin AHOSSI, Mathieu AZCUE, Véronique BERTAUX-CHARVOLIN, Florence BOUYER, David ERIMUND, Marc GARRETA, Agnès JACQUIN-PIQUES, Éric LESNIEWSKA, Marc MAYNADIÉ, Lucie PORTERET, Nicolas ROBERT, Luc THOMAS, Catherine VERGELY, Philippe VIGNERON.

Via teams : Anaïs CARNET, Amandine CHIRADE, Marjolaine GEORGES, Cyprien GUILLOT, Philippe FAGNONI, Yamina KROUK, Davy LAROCHE, Maxime SAMSON, Maéva WENDREMAIRE.

Procuration : Laurence DUVILLARD à Marc MAYNADIÉ, Pablo ORTEGA-DEBALLON à Laurence DUVILLARD, David GULLIER à Marc MAYNADIÉ, Jean-Marie HEYDEL à Eric LESNIEWSKA, Alexandre MELOUX à Maeva WENDREMAIRE, Katia MAZALOVIC à Pablo ORTEGA-DEBALLON.

Excusés : Guillaume BELTRAMO, Vanessa COTTET, Carine HENRIOT, Caroline HOUTMANN, Didier HONNART, Franck MENETRIER, Françoise TENENBAUM.

Absents : Mouncef ANLI MAHADI, Justin BERNARD, Anne-Lucie BOULANGER, Lucas CHOCARD, Capucine CRETINON, Valentin DERANGERE, Léonard DE ALMEIDA-GIROD, Hervé DEVILLIERS, Laurence DUVILLARD, Manon FLAMAND, Ioan FUMEY, Thomas FUTAULLY, Marie-Pierre GUENFOUDI, Philippe GUERIT, David GUILLER, Anaïs GOUTERON, Jean-Marie HEYDEL, Gauthier HUREAU, Leelou JALOCKA, Anaïs JURAS, Céline LAURENT, Gabriel LAURENT, Laurine MARTEL, Arthur MARCHAL, Katia MAZALOVIC, Alexandre MELOUX, Julian MERAND, Marie-Catherine MORGANT, Aurélie MOSER, Thomas MOUILLOT, Thierry MOULIN, Andréa PESTANA, Romane PHILIPPOT, Alexia ROULAND, Maxence ROULLIAT, Claire TINEL, Eva ZETOUTOU, Narcisse ZWETYENGA.

Rappel de l'Ordre du jour

- I- **Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR** du 24.11.2025
- II- **Informations générales – Textes**
- III- **Finances** - *Marc GARRETA*
- IV- **Pédagogie** :
 - **Maïeutique** : Validation du procès-verbal du Comité pédagogique du 09.12.2025
Règlement intérieur - *Véronique BERTAUX-CHARVOLIN*
- V- **Points divers** :
 1. Présentation des offres de formation du CIPE et du service Pédagogie Numérique et Ressources de la Direction du Numérique – *Alexandre FOURNIER et Mme*
 2. Etat d'avancement de l'UE « Enjeux de la décarbonation en santé » et initiative ENCHE : European Network on Climate and Health Education - *Fabrice NEIERS et Ali ASSIFAOU*
 3. Validation du dossier de dispense d'études
 4. Décision sur les responsabilités en Pharmacie
- VI- **Questions des étudiants**
- VII- **Questions diverses**

Le Pr Marc Maynadié, Doyen de l'UFR de Santé, ouvre la séance à 17H00 en visioconférence en salle R01 de l'UFR de Santé.

I- Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 24.11.2025

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

II- Informations générales – Textes

Mme Laure MÉNÉTRIER est nommée conseillère recherche au cabinet du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, à compter du 4 décembre 2025.

III. Finances

M. Garreta, responsable de l'antenne financière, présente les différents points financiers :

1. **Convention cadre de partenariat.** La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'admission pour l'entrée en formation de masso-kinésithérapie à compter de la rentrée 2026, sur l'IFMK de Nevers.

PAS D'INCIDENCE FINANCIÈRE

2. **Convention de formation professionnelle tripartite** - Tiffanie WAUTHIER L'UBE s'engage à organiser l'Action de formation (au sens de l'article L: 6313-1 du Code du travail) intitulée : Master 2ème année Mention Philosophie - parcours Humanités médicales et environnementales (HUMED) - stagiaire WAUTHIER Tiffanie du 19/09/2025 au 05/09/2026. Tarif de formation 4 200 € dont 1 050 € pris en charge par le service de formation et 1 050 € par l'UFR Médecine.

DÉPENSES : 1 050,00 €

3. **Liste des tarifs de l'année 2026.**

PAS D'INCIDENCE FINANCIÈRE

4. **Convention de reversement.** La présente convention a pour objet de déterminer les conditions et les modalités d'attribution d'une contribution financière versée par le CHUD à l'UBE pour sa contribution au projet de recherche.

RECETTES : 110 866,00 €

5. **Avenant n°1 Convention cadre de financement du département de maïeutique entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'Université Bourgogne Europe.** La durée de la convention est prorogée jusqu'au 31 décembre 2026.

PAS D'INCIDENCE FINANCIÈRE

6. **Sortie d'inventaire** d'un mac hors garantie n°16 004028

PAS D'INCIDENCE FINANCIÈRE

7. **Avenant n°2 à la convention GECO 2022-05518** de coopération pour l'aide à la structuration des formations en odontologie des départements de santé des universités Bourgogne Europe et Marie et Louis Pasteur par la faculté d'odontologie de l'université de Lorraine

DÉPENSES : 10 000,00 €

8. **Convention de formation professionnelle.** Mise en place d'un modèle de cathéterisation de la veine porte chez le rat, dans le respect des 3R. Date de la session 19 décembre 2025.

DÉPENSES : 3 240,00 €

9. **Financement de la 2ème année de la part universitaire des Chefs de Clinique Assistants (CCA) territoriaux**

Convention relative à la participation financière de l'agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté au financement des actions et des expérimentations de santé en faveur de la performance, la qualité, la coordination, la permanence, la prévention, la promotion ainsi que la sécurité sanitaire.

RECETTES : 24 557,40 €

10. **Complément de salaire pour le poste de pédopsychiatre.** Convention relative à la participation financière de l'agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté au financement des actions et des expérimentations de santé en faveur de la performance, la qualité, la coordination, la permanence, la prévention, la promotion ainsi que la sécurité sanitaire.

RECETTES : 11 600,00 €

11. **Sortie d'inventaire d'une centrifugeuse non réparable n°15 020113**

PAS D'INCIDENCE FINANCIÈRE

12. **Convention de financement** Création du Département des Patients Partenaires dans la Formation (DPPF) au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences de Santé de l'Université Bourgogne Europe - AU TITRE DE L'ARTICLE 70 DE LA LFSS POUR 2017.

RECETTES : 80 000,00 €

13. **Avenant financier annuel n° 1 – FIR 2025** Avenant financier annuel n° 1 – FIR 2025 à la convention pluriannuelle 2024-2026 relatif à l'action de soutien administratif de coordination du service sanitaire des étudiants en santé - Numéro de projet : 202421323. Le présent avenant a pour objet d'autoriser et de définir les modalités de reversement de la subvention.

PAS D'INCIDENCE FINANCIÈRE

Tous ces points ont été votés à l'unanimité.

IV. Pédagogie :

5. **Maïeutique : Validation du procès-verbal du Comité pédagogique du 09.12.2025**
(cf. annexe)

Mme Véronique BERTAUX-CHARVOLIN présente les différents points évoqués lors du comité :

 **Actualités réglementaires en maïeutique au sein de l'UFR Santé**

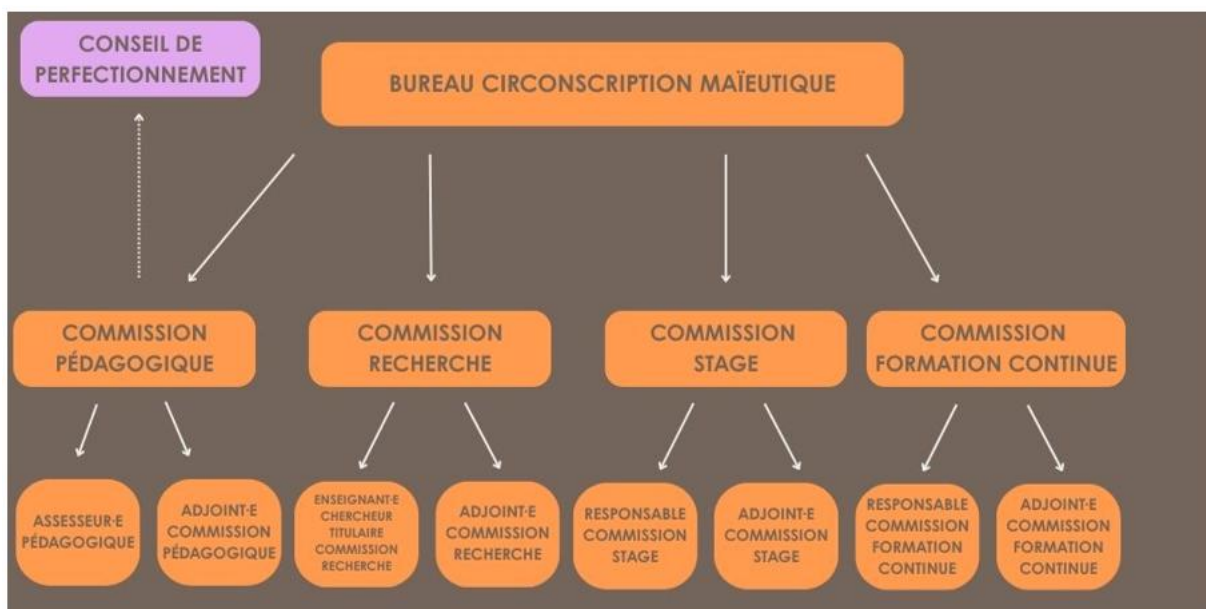
Les commissions officielles de la circonscription ont été présentées :

- **Le comité pédagogique de maïeutique (CPMa)** qui comprend les mêmes membres que la CPDUM (Commission Pédagogique du Département Universitaire de Maïeutique).

- **Le conseil de perfectionnement** qui est l'un des comités pédagogiques, comme il a été décidé au sein de l'UFR pour l'ensemble des formations médicales. A ce comité s'attribuent deux membres extérieurs désignés par le Vice-Doyen représentants du monde socio-professionnel sage-femme (un représentant de l'Ordre inter-régional ou départemental des sage-femmes et un représentant de l'association des sage-femmes libérales du 21).

Ce conseil est annuel. Il se déroulera pour le deuxième comité pédagogique de l'année pour lancer les orientations pour l'année suivante.

Une nouvelle organisation en interne a été présentée :



Un bureau de la circonscription Maïeutique a été créé ainsi que 4 commissions :

- **La commission pédagogique**, sera présidée par l'assesseur pédagogique qui sera désigné par M. Azcué dès janvier 2026. Elle aura la charge d'exécuter les modalités des contrôles de compétences de la bonne exécution des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C), de la planification à l'évaluation des connaissances avec l'accompagnement technique de la scolarité maïeutique. La commission se déroulera une fois par an afin d'évaluer l'organisation pédagogique de la formation et faire des propositions d'évolution à la direction de la circonscription.
- **La commission recherche**, sera dirigé par M. Azcué. C'est l'ancien comité scientifique du département : le CIREM qui valide les sujets de thèse d'exercice des étudiants et valide les directeurs de recherche.
- **La commission stage** permettra d'évaluer la formation clinique des étudiants. La présidence de la commission assurera le lien avec les différents terrains de stages. Cette commission évaluera les terrains de stage et validera également les statuts de maître de stage.

- **La commission de formation continue** se chargera de la proposition, l'ingénierie pédagogique et le suivi financier et organisationnel de la formation continue en lien avec la scolarité maïeutique. Les formations seront proposées à l'UBE et l'UMDPCS.

Toutes ces commissions seront présidées par des enseignants ou enseignants chercheurs qui seront assistés par des enseignants ou enseignants chercheurs, hormis la commission recherche dans lesquels la présidence et la vice-présidence ne seront assurées que par des enseignants chercheurs.

M. le Doyen demande à ce que les textes ne comportent pas d'écriture subjective.

Règlement intérieur (cf annexe)

Il fixe les règles au sein de la circonscription avec 21 articles et 4 titres :

- **TITRE I - Administration générale – Admission des étudiants**

- **TITRE II - Déroulement des études - Organisation de la formation – Enseignements – Stages**

Dans le titre 2, il est indiqué les organes interne de décision et décisions internes concernant la Maïeutique.

Le règlement a été adapté pour les deux formations en cours des étudiants ayant intégré le cursus avant 2024 et les étudiants ayant intégré depuis 2024 après la réforme des études.

Art. 10 et 11 : les différents stages y sont indiqués ainsi que les modalités qui changent en fonction de l'année d'inscription de l'étudiant au sein de la Maïeutique (avant et après la réforme).

- **TITRE III - Organisation des épreuves – Discipline générale**

L'art. 18 comprends notamment la déontologie, le principe de laïcité, ...

Les étudiants doivent se conformer au règlement de l'Université Bourgogne Europe au sein du bâtiment B2 et au règlement du CHU dans les locaux du CHU.

- **TITRE IV - Suivi médical des étudiants**

Mme Bertaux-charvolin indique qu'il faudra insister sur la vaccination. Cette année plusieurs étudiantes n'étaient pas vaccinées et leurs stages n'ont pas pu être validés.

Une discussion s'engage au sujet des vaccins obligatoires pour les étudiants avec quelques questions en suspens : Qui contrôle les vaccins ? A quelle fréquence ?

Le règlement intérieur de la circonscription Maïeutique est validé par les membres du conseil à l'unanimité, sous réserve d'une mise en forme corrigée : suppression d'écriture subjective.

- **La remise à jour du 1^{er} cycle des études suite à la mise en place de celui-ci en 24-25**

Présentation des tableaux explicatifs dans le compte-rendu en annexe.

- **La projection de la réforme du 2^{ème} cycle**

Présentation des tableaux explicatifs dans le compte-rendu en annexe.

Plusieurs axes de travail pour la réforme de la 3^e cycle, malgré l'attente de publication des textes.

- séminaires / journée complète
- 2 blocs de 3 mois de stage avec l'objectif de 3 mois sur le même site

Les sage-femmes à ce jour, avant la réforme pouvaient faire leurs études à Dijon avec 4 à 6 stages de 4 semaines au CHU, elles vont passer à 7 stages minimum.

- **Présentation des stages**

Présentation des tableaux explicatifs dans le compte-rendu en annexe.

La réforme impose 3 mois consécutifs de présence en stage sur un même site hospitalier.

Entre le nouveau 2^e cycle et ce 3^e cycle, il y a environ 150 à 160h de charge de coûts supplémentaires de ce qui existait auparavant.

Le compte-rendu du comité pédagogique est validé à l'unanimité.

Le Doyen félicite Mme BERTAUX CHARVOLIN pour son excellent travail et sa collaboration dynamique et enrichissante durant toutes ces années. Elle prendra sa retraite le 1er janvier 2026. Sa carrière mérite l'admiration. Son fort attachement universitaire en fin de parcours a facilité l'intégration harmonieuse de la Maïeutique. Mme Bertaux-Charvolin exprime sa gratitude au Doyen et aux membres du conseil UFR pour leur accueil, leur écoute et leur appui.

V. Points divers :

1. Présentation des offres de formation du CIPE et du service Pédagogie Numérique et Ressources de la Direction du Numérique (cf annexe) – Alexandre FOURNIER et Lucie CORBIN

Mme Lucie CORBIN, Directrice du CIPE (Centre Innovation Pédagogique et d'Evaluation) et enseignante chercheuse en psychologie cognitive, présente les différentes offres de formation :

Créé en novembre 2004 avec plus de 20 ans d'ancienneté au service des enseignants. Il est composé de 3 axes qui composent le service :

- **L'innovation pédagogique** met en place des soutiens aux enseignants qui peuvent aller de l'information sur un point de pédagogie universitaire à l'accompagnement pendant la mise en place d'innovations pédagogiques
- **L'évaluation** des enseignements, des formations et des dispositifs pédagogiques : au-delà des évaluations obligatoires qui s'inscrivent dans un cadre réglementaire, le CIPE réalise également des évaluations à la demande pour conforter, modifier et/ou enrichir ses pratiques.
- **La stratégie pédagogique** qui assure un soutien technique et organisationnel à la stratégie pédagogique de l'établissement et du service et qui contribue à créer un environnement capacitant pour soutenir les enseignants.

Les valeurs du CIPE :

- Un service à l'écoute des enseignants quant à leurs besoins et leurs attentes.
- Il agit en faveur de la pédagogie à l'université en proposant diverses modalités aux enseignants.

- 6 modalités d'accompagnement :

- **Parenthèse pédagogique (une nouveauté cette année) sur une thématique**

Objectif : Offrir un **espace de partage** pour les enseignants dans un cadre moins formel, pour échanger sur une thématique annoncée en amont

Organisé comme un **temps d'échange** en sous-groupe avant une mise en commun collective

Autour d'un **repas** (pause méridienne)

Ces parenthèses se déroulent avec un plusieurs conseillers pédagogiques du CIPE

- **Journée de la pédagogie**

Sur une **journée entière**.

Temps d'échange long autour d'une thématique saillante de l'établissement en lien avec la pédagogie

Témoignages d'enseignants ou d'équipes pédagogiques engagées dans la thématique du jour, entrecoupés de temps d'activités personnelles ou en groupe et d'échanges avec les participants

(Thème 2026 – « Accompagner le changement »)

- **Conférences**

Une thématique : « **Qui sont les étudiants aujourd'hui ?** »

Des **spécialistes** des questions d'apprentissage

Quatre conférences dans l'année 2025-2026

Elle peut se dérouler en fin de journée.

- **Accompagnements**

Accompagnement individualisé pour répondre à toute question relative à l'enseignement, à l'expérimentation d'une innovation pédagogique, au déploiement d'une transformation pédagogique, à la formalisation d'un dossier pédagogique ou encore à l'analyse de résultats d'Evaluation des Enseignements par les Etudiants (EEE).

Un enseignant ou plusieurs membres d'un collectif.

- **Evaluation à la demande**

Objectif Fournir aux responsables pédagogiques et aux enseignants des **retours des étudiants**

Perspective d'évaluation formative, et **non normative**.

A la demande des **responsables de parcours et des enseignants** concernant leurs propres enseignements

Confidentialité : on ne parle évidemment ni des résultats ni des demandes

Ici c'est vraiment à la demande, à ne pas confondre avec les évaluations obligatoires qui ont lieu une fois par an, ou un niveau (cette année, les enseignements de M2) voit ses enseignements évalués. Vous y avez peut-être été confrontés les années précédentes et, si vous enseignez en M2, vous les verrez passer également.

Ateliers de formation

Thématiques variées (TEDS, inclusion, Approche Par Compétences, etc.)

Découvrir ou approfondir un concept, une méthode, un outil en lien avec l'enseignement-apprentissage

Alternance de **présentations théoriques** et de **mise en action** des participants par des activités pratiques, individuelles ou collectives

Avec **un ou plusieurs conseillers pédagogiques** du CIPE

Les ressources sont accessibles également, sans conditions d'accès ni inscription préalable.

➤ **Temps d'information**

Informer sur diverses modalités, dispositifs, services ou ressources en soutien à l'enseignement/aux enseignants
Trois temps en 2025-2026

- « Information globale sur les possibilités d'accompagnement pédagogique et soutiens associés »
- « Webinaire d'information : présentation Arte Campus »
- « Information sur les CPP »

➤ **Fiches-mémos**

Documents **numériques** pour **rappeler les fondamentaux** d'une notion de pédagogie de manière asynchrone et libre, en se **basant sur la recherche et des exemples concrets**

➤ **Bibliothèque du CIPE (sur place ou prêt possible)**

Libre consultation d'ouvrages relatifs à la pédagogie et à l'évaluation dans l'enseignement supérieur

Le service s'engage dans diverses sortes de projets également.

Des projets européens, puisque l'UBE est membre de l'alliance FORTHEM depuis plusieurs années et le CIPE participe à ce projet sur son volet pédagogique, sur la question des compétences, etc.

Le CIPE intervient dans la construction du parcours de formation des enseignants mais également dans des projets locaux, notamment en lien avec le PNR : un projet sur les Ressources Educatives Libres ou encore le projet DIPLO (**Diversité et Inclusivité sous l'angle Pédagogique – vers de nouveaux Leviers d'Optimisation**) qui visera à optimiser les pratiques pédagogiques et les apprentissages en s'appuyant sur la variété des parcours, centré autour de la thématique de l'inclusion.

➤ **Contacts et liens utiles :**

Courriel

cipe@ube.fr

Site du CIPE

<https://inspe.ube.fr/centre-d-innovation-pedagogique-et-d-evaluation-cipe>

Site d'inscription aux ateliers de formation

<https://ateliers-cipe.u-bourgogne.fr>

Mme KROUK a des questions pour la filière de formation infirmière qui doit bénéficier de modifications de son référentiel de réingénierie :

- Combien de personne dans l'équipe ? 3 conseillères pédagogiques
- Tarif ? Service commun de l'UBE qui est gratuit sauf si cela déborde des missions
- Un cahier des charges est-il nécessaire ?

Mme CORBIN propose d'échanger de manière informelle pour identifier les besoins. Ensuite, un accompagnement sur la rédaction d'un outil, d'un cahier des charges est possible. Il n'y n'a pas besoin d'un cahier des charges en amont pour pouvoir commencer les échanges.

Service PNR - Pédagogie Numérique et Ressources

M. Alexandre FOURNIER présente les services :

➤ **Gestion technique et administrative**

Administration des plateformes : maintenance et configuration des outils numériques

Gestion des licences : suivi administratif et technique des logiciels institutionnels

➤ **Formation et accompagnement**

Formation aux outils : sessions dédiées pour maîtriser les plateformes numériques

Support technique : réponses aux questions des enseignants et personnels UBE

Accueils étudiants : présentation des outils lors des réunions de rentrée et prêt numérique annuel (ordinateurs portables et clés 4G 50 gigas)

➤ **Les Ressources de production**

Au PNR, il existe :

Studio vidéo professionnel : création de contenus pédagogiques audiovisuels

Studio audio : enregistrement et production sonore pour l'enseignement. Développement des post casts.

➤ **Expertise projets**

Accompagnement stratégique : conseil aux composantes et services

Réponse aux appels à projets : expertise en pédagogie numérique pour les financements

Tous les ans un questionnaire est ouvert aux étudiants de l'UBE.

-Le PNR dispose d'une équipe de 6 à 7 formateurs

-Pour les formations du plan de formation : se référer au document et inscriptions possibles via le plan de formation UBE ouvert depuis hier ou par courriel à formationspnr@ube.fr ou formationspersonnels@ube.fr)

-Depuis cette année des formations aux MCF stagiaires sont ouvertes (travail en collaboration avec le CIPE) ce dans le cadre de l'accueil spécifique qui leur est dédié.

-Dans le cadre du projet Académ'IA, des formations spécifiques d'acculturation à l'IA sont proposées aux étudiants via l'outil Wooflash (alexandre.fournier@ube.fr ou sandrine.rousseaux@ube.fr)

- Possibilité d'accompagner individuellement des enseignants et personnels (si les dates des formations proposées ne conviennent pas) : formationspersonnels@ube.fr

- Possibilité de se déplacer sur place ou hors horaires si besoin.

Le Doyen remercie M. Fournier pour cette présentation.

2. Etat d'avancement de l'UE « Enjeux de la décarbonation en santé » et initiative ENCHE : European Network on Climate and Health Education - *Fabrice NEIERS et Ali ASSIFAOU* (cf annexe)

La santé contribue à l'émission des GES à travers plusieurs secteurs:

- Énergie (chauffage, froid, gaz, ...)
- Bâtiments
- Transport des personnes (patients, professionnels)
- Acheminement des médicaments et des dispositifs médicaux
- Procédés industriels (chimie, biotechnologie, ...)
- Eaux usées et gestion des déchets
- etc.

Empreinte carbone du secteur de la santé

- 49 Méga tonnes CO₂ Eq.
- Elle représente 8% de l’empreinte carbone nationale
- 87% indirecte
- 50% de cette empreinte proviennent de l’achat de médicaments et de dispositif médicaux

Il est important d’enseigner la décarbonation aux étudiants. Beaucoup de thèses sont créées autour de la décarbonation, c’est un sujet qui monte en puissance.

Une UE MASTER est proposée :

UE: Enjeux de la décarbonation en santé (60 heures)

Semestre 1: Etat des lieux et Outils (30 h)

Sensibilisation et Généralités

- Importance du bilan carbone en santé
- Physique des gaz à effet de serre et thermodynamique

Outils de mesure et d’analyse

- Analyse de cycle de vie
- Utilisation du logiciel ASKOR®

Réglementation, Comportement et Economie

- Transition écologique dans le domaine de la santé
- Comportement et habitudes des professionnels de la santé

Projets individuels

- Analyse et présentation d’articles scientifiques

Contrôle Terminal (1h)

Semestre 2: Stratégies et Solutions (30 h)

Décarbonation: Quels postes ? Quelles solutions ?

- Energies renouvelables
- Gestion d’eau, de déchets

Production / extraction de substances actives

- Chimie verte, rôle des enzymes
- Rôle de la bio-informatique et la modélisation

Innovation dans la fabrication de médicaments

- Impression 3D et bioproduction
- Production « verte »

Projets appliqués et encadrés

- Cas d’étude à l’hôpital, dans un cabinet médical, un labo ...

Contrôle Terminal (1h)

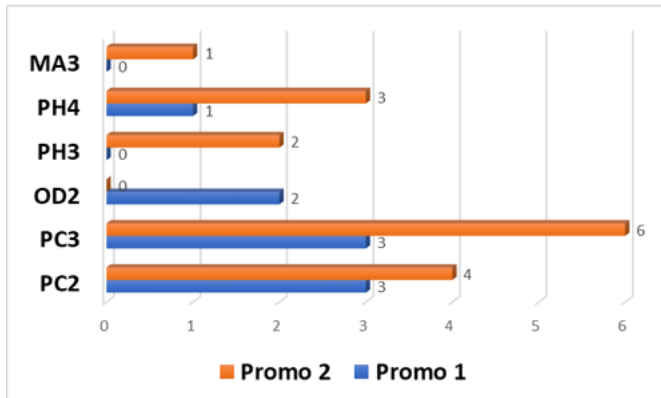
Compétences acquises à la fin de cet enseignement :

- Comprendre l’intérêt de la **décarbonation** dans un contexte santé
- Comprendre les **raisons scientifiques** de l’émission des GES
- Réaliser une **analyse du cycle de vie** d’un médicament ou d’un processus mis en place à l’hôpital
- **Proposer des solutions scientifiques** pour réduire les émissions de CO₂ (obtention de la substance active, bioprocédés, ...)

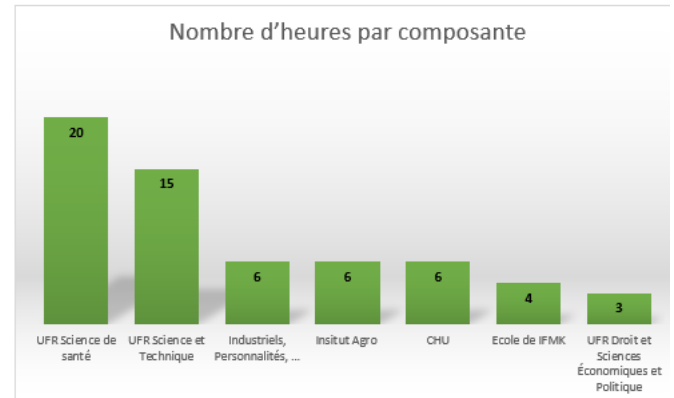
Quelques chiffres

Promotion 2024-2025 : 9 inscrits

Promotion 2025-2026 : 16 inscrits



Un enseignement interdisciplinaire



Nombre limité à 16 étudiants

Objectifs principaux :

- **Sensibiliser et former les futurs médecins** aux impacts sanitaires du changement climatique.
- Promouvoir des pratiques de **santé durable** et des systèmes de soins à **zéro carbone**, tout en répondant aux défis sanitaires émergents.

- **L'initiative ENCHE** est un réseau européen dédié à l'intégration de l'éducation au climat et à la santé dans les cursus médicaux.

Objectifs principaux:

- **Sensibiliser et former les futurs médecins** aux impacts sanitaires du changement climatique.
- Promouvoir des pratiques de **santé durable** et des systèmes de soins à **zéro carbone**, tout en répondant aux défis sanitaires émergents.
- **Former au moins 10 000 étudiants en médecine sur les trois prochaines années**, via l'intégration du climat et de la durabilité dans les programmes
- Favoriser l'échange de **bonnes pratiques**, ressources pédagogiques et développement de standards curriculaires avec les organismes de certification.
- **Universités membres (42) dont l'UBE.**

Organisations :

- Création de 6 groupes de travail (Mars 2025)
 1. **Create a faculty development course on Climate and Health (Fabrice & Noy)**
 2. **Creating and sharing existing teaching resources (Ali & Elie)**
 3. **Exchange of lecturers/experts database**

4. Student engagement
 5. Advocacy
 6. Monitor & Evaluation of our impact
- Une réunion mensuelle (1 heure max)
 - Réunion en présentiel dans les locaux des Nations Unis à Lyon (17-18 novembre)

Actions:

- Recherche d'experts pour concevoir des ressources
- Création et mutualisation des ressources (*ressource Bank*)
- Accompagner les enseignants pour identifier ces ressources et les intégrer dans leur cours

Aujourd'hui, certains laboratoires doivent démontrer un développement de médicaments plus respectueux de l'environnement pour accéder à certains fonds de financements.

Il y aura donc des besoins de médecins et de pharmaciens qui sont formés sur ce sujet.

Le réseau ENCHE est ouvert à tout le monde.

3. Validation du dossier de dispense d'études (cf annexe)

Ce dossier a été travaillé l'an dernier. Ce document a été refondu pour reprendre la chartre graphique de l'UBE et la date de dépôt a été mise à jour.

Question : Faut-il l'afficher clairement les besoins cette année ? Un nombre de place réglementaire est fixée ?

Réponse : Chaque circonscription choisie le nombre de place sachant qu'il doit y avoir un total de 5% maximum.

Après discussion, il est décidé de ne pas afficher le nombre de places disponibles.

Les modifications du dossier de dispense d'études sont validées à l'unanimité.

4. Décision sur les responsabilités en Pharmacie

Le tableau des responsabilités pédagogiques de Pharmacie contient une colonne "suppléance" qui crée de la confusion. Cette fonction de suppléant, conçue comme simple assistance, n'apporte aucun avantage professionnel à celui qui l'exerce. Le suppléant ne remplace jamais officiellement le responsable titulaire. Le Doyen recommande donc la suppression de cette colonne pour clarifier la situation.

Une discussion s'engage, il est demandé de proposer la suppression de cette colonne au préalable au comité pédagogique de Pharmacie et d'en informer les suppléants.

Le Doyen ne voit pas d'objection à cette demande, elle sera présentée en comité de Pharmacie et de Médecine également. Il précise que ce tableau avait été uniformisé pour l'UFR des Sciences de Santé. Ce sujet avait été discuté à la réunion du bureau, ainsi qu'aux comités pédagogiques auquel il avait assisté en présentiel pour expliquer cette organisation.

Chaque responsable pédagogique en titre assumera ses fonctions et s'il a besoin d'aide en cas d'absence, il s'adressera directement à l'un de ses collègues. La suppression de cette colonne de suppléance évitera toute confusion.

Le Doyen interroge le conseil sur un vote immédiat :

M. ROBERT : Sur le plan juridique le conseil UFR est décisionnaire et les comités pédagogiques sont consultatifs.

M. AHOSSI : Le conseil UFR a toute la légitimité de légiférer

Mme BOUYER : Demande à ce que ce sujet soit évoqué au comité pédagogique au préalable. Il faut identifier les personnes qui seront en association avec les responsables.

M. SAMSON : Il y a déjà beaucoup de responsables, pour un souci de lisibilité il serait mieux de supprimer les suppléances.

M. FAGNONI : Pas besoin d'afficher de suppléant. Afin de lever toute tension, il suggère d'annoncer cette décision lors des prochains comités pédagogiques afin que tous les suppléants concernés soient prévenus.

Dans un souci d'apaisement, le Doyen décide que ce sujet sera présenté lors des prochains comités pédagogiques puis voté au prochain conseil de Faculté.

VI. Questions des étudiants

Néant

VII. Questions diverses

➤ Bacs de tri

M. DAUBIGNEY est en lien avec Mme BORNEC, responsable de la cellule campus durable à l'UBE. Depuis 2025, la loi impose la mise en place de bac de tri à l'extérieur donc elle a demandé un ajout d'une ligne au budget à cet effet.

Identification de plusieurs problèmes :

- le coût élevé
- les contenants hétérogènes,
- la nécessité de bacs transparents,
- la diversité des espaces,
- les espaces extérieurs ouverts 7/7 jours et 24/24 heures, avec des publics variés. Un recensement est

fait sur les besoins à proximité immédiate des bâtiments. L'idée serait qu'il y ait toujours une corbeille jaune avec une corbeille grise. La mise en place devrait être effective en 2026.

➤ Formations aux confinements en cas de crise :

Elles sont mises en place par l'UBE et sont obligatoires pour les personnels administratifs, les enseignants, les personnels de recherche présents dans les bâtiments. Un courriel sera envoyé dès la rentrée prochaine pour les inscriptions.

➤ Travaux en salles modulables :

Ils commenceront mis mars, toutes les tables ont été retirées.

Le Doyen adresse ses remerciements aux membres du conseil pour leur présence et leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen lève la séance à 19H25.

ANNEXES